



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## spectacle vivant

Question écrite n° 13827

### Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les crédits alloués pour 2008 au spectacle vivant en Picardie, qui reste l'une des régions les plus mal dotées par l'État. Les directeurs des lieux artistiques et culturels travaillent à développer des actions culturelles et des projets de sensibilisation et de formation dans les écoles, les collèges, les lycées, les médiathèques et les foyers ruraux. Alors que la Picardie est la région la plus touchée par l'illettrisme et qu'elle a le revenu moyen des ménages le plus faible au plan national, il est paradoxal que cette région reste la dernière de France à être aidée en ce qui concerne les crédits déconcentrés pour le spectacle vivant. Aussi, il lui demande s'il est envisagé de revoir ce projet afin d'apporter un réel rééquilibrage et promouvoir ce qui constitue une richesse économique et culturelle pour la Picardie.

### Texte de la réponse

La Picardie a fait l'objet d'une mesure importante de rattrapage en 2007 puisque les crédits déconcentrés de la direction régionale des affaires culturelles ont été abondés à hauteur de 240 000 euros. Par ailleurs, la prise en compte de la situation de la région Picardie s'est traduite dans l'élaboration du budget 2008 par le souci de préserver les crédits concernant le spectacle vivant, dans un contexte budgétaire particulièrement rigoureux. Enfin, les crédits nécessaires au lancement de l'étude prévue au contrat de projet État-région sur le réseau du spectacle vivant dans l'Oise ont été mis en place. Ainsi, le ministère de la culture et de la communication poursuit ses très réels efforts en faveur de la région Picardie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lucien Degauchy](#)

**Circonscription :** Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13827

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 décembre 2007, page 8117

**Réponse publiée le :** 13 mai 2008, page 3997